

Il existe une autre ironie en ce qui concerne les ministériels. Pendant qu'ils étaient dans l'opposition, par la voix de personnalités influentes aujourd'hui disparues ou toujours présentes, ils avaient toujours affirmé avec vigueur que le Parlement était l'endroit où les représentants du peuple canadien doivent débattre les questions nationales les plus importantes en vue de décider, sous les yeux de la population, quelle attitude le gouvernement du Canada devrait adopter. Nous admettons, ou du moins nous voudrions admettre, la sincérité des conservateurs qui ont défendu ce point de vue par le passé. Cependant, chose étonnante, quand ces députés deviennent membres d'une équipe ministérielle, d'autres motifs semblent les animer, si bien que certains d'entre eux, par exemple le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) qui avait vaillamment combattu quand il était dans l'opposition, s'élèvent maintenant contre notre motion. Tant d'hypocrisie nous laisse songeurs, même si je comprends ce qui est arrivé à ces ministériels. Ils sont devenus de simples rouages d'une machine gigantesque et doivent se contenter de faire des discours à l'appui de la position du gouvernement.

M. Nickerson: Fort bien, vous n'aurez jamais à le faire.

M. McDermid: Cela ne risque plus de vous arriver.

M. Epp (Thunder Bay-Nipigon): Oui, comme je comprends leur situation. N'est-il pas ironique qu'ils soient obligés de défendre le gouvernement? N'est-il pas ironique que le parti conservateur qui, pendant qu'il était dans l'opposition, a compris l'importance du Parlement n'offre maintenant aux députés que quelques occasions de défendre des choses qu'ils jugent importantes? Le parti conservateur ne les juge pas très importantes et fait confiance pour les régler, à la machine du parti.

Monsieur le Président, sans vouloir me montrer injustement critique à l'endroit de nos bons fonctionnaires, je constate que les bureaucrates l'emportent de nouveau. Je crois que les hommes et les femmes qui s'affairent autour de nous sur la colline pendant toute la journée, et qui considèrent probablement comme une nuisance à leur douce quiétude de fonctionnaires l'attention que nous accordons à certaines questions, voient la Chambre des communes comme une institution qui pourrait être complètement paralysée un jour, de sorte qu'il importe de lui soustraire les questions importantes. Nous croyons, par ailleurs, que ces questions sont fondamentales et quand le député de Western Arctic (M. Nickerson) les compare avec les crédits alloués à la GRC ou au ministère de la Défense nationale, je crois voir sa liste de priorités. Je peux m'en accommoder. Mais on doit accorder la première place aux moyens que le gouvernement entend prendre pour que notre prospérité et nos ressources assurent aussi efficacement que naguère, sinon davantage, le développement d'autres régions du monde. Il n'y a rien de plus important, du moins sur le chapitre des affaires internationales.

● (1200)

Compte tenu de l'importance de ces questions, je déplore le fait qu'à l'avenir, si elle veut en discuter, l'opposition devra y consacrer une des journées qui lui sont réservées. Et il est tout aussi regrettable que les députés conservateurs, parce qu'ils sont pris dans des tractations et des machinations de toutes

sortes, soutiennent maintenant la bureaucratie qui voit rarement nos électeurs du même œil que nous. Elle considère les affaires internationales dans une perspective fort restreinte. Quand je songe à ce qu'ont dit naguère les conservateurs et à l'expérience que j'ai acquise auprès des représentants des différentes communautés ethno-culturelles, je me demande si nous ne devrions pas examiner les instances qui nous sont présentées par certains de nos concitoyens qui sont en rapport avec d'autres pays.

Des représentants de groupes ethniques d'origine européenne sont à Ottawa cette semaine pour se pencher sur la question des droits de la personne en Europe de l'Est. Ceux qui sont sortis vivants des pays de l'Asie et de l'Amérique latine s'estiment heureux de vivre chez nous. Mais ils n'ont pas rompu pour autant tout lien sentimental avec leur pays d'origine. Ils s'inquiètent toujours du sort des parents et des amis qu'ils ont laissés derrière eux. Ces gens croient que le plus beau fleuron de notre Constitution est la Chambre des communes qui permet aux représentants élus des Canadiens de débattre des questions comme celles-ci et de presser le gouvernement de modifier son ordre des priorités.

Le premier ministre (M. Mulroney) a admis dernièrement que la Banque mondiale était loin de remplir son rôle. Il s'est efforcé de laisser son empreinte à la conférence économique internationale de Bonn en tâchant de convaincre les États-Unis de revenir sur leur position et d'ouvrir de nouvelles avenues aux négociations. Les ministériels savent certes que de tels sujets sont importants et ils n'iraient pas jusqu'à dire que ces questions sont ennuyeuses. Ils doivent comprendre combien il est important de disposer d'une tribune parlementaire pour que la génération actuelle et celle qui lui succédera puissent regarder leurs représentants discuter de ces questions. Nos concitoyens doivent savoir que nous sommes à leur disposition. Et s'ils ne parviennent pas à communiquer avec un ministre du cabinet, qu'ils soient assurés que pendant 90 secondes au moins, je ferai en sorte qu'il soit mis au courant de leurs problèmes, car je les lui exposerai bien en face pour qu'il en prenne connaissance.

Les parlementaires ne devraient jamais se faire dire que les bureaucrates s'occuperont de certains problèmes à l'extérieur de la Chambre dans l'exercice quotidien de leurs fonctions. Ce manque de respect pour le Parlement s'explique peut-être de la part d'un gouvernement qui exerce le pouvoir depuis longtemps, mais il est pour le moins étrange de la part du caucus conservateur. Il faudrait peut-être que nous, les députés néo-démocrates, nous continuions à être les plus ardents défenseurs de nos institutions démocratiques, surtout de la Chambre des communes et du Parlement du Canada.

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, le débat d'aujourd'hui porte sur la modification de la Loi sur les accords de Bretton Woods en ce qui concerne le groupe de la Banque mondiale. Je voudrais vous parler de la motion à l'étude et des comparaisons qu'elle suscite entre un gouvernement dissimulateur et un gouvernement ouvert, entre les pouvoirs du Parlement et ceux du gouvernement. Le débat porte également sur le développement, mais je voudrais avant toute chose parler des principes du secret et de la franchise dans le domaine du développement.